



COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 FEVRIER 2012

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 21 février 2012, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Jean-Paul Morel à Odile Bedeau de l'Ecochère – Isella de Marco à Thierry Vachon – Rahma Khadraoui à Andrée Ligonnet – Fabienne Alphonsine à Claude Berenguer – Yannis Burgat à Michel Charpenay – Grégory Coin à Alain Cacaly – Véronique Soriano à Grégory Estrems

Absent : Stéphane Jeannet

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Isabelle Duret a été désignée.

DELIB 2012.02.27 01

OBJET : Vote du Budget Primitif 2012

Vu le code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L 2 312-1, L 2 312-2, L 2 312-3 ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 2 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République et notamment les articles 11 et 13 ;

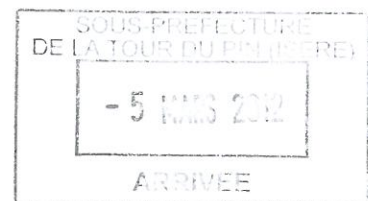
Le Conseil Municipal entendu au cours du débat d'orientation budgétaire organisé en application de la loi du 6 février 1992, le 30 janvier 2012

Le Budget Primitif 2012 s'équilibre en recettes comme en dépenses, comme suit:

- Section de Fonctionnement : 10 346 328,00 Euros.
- Section d'investissement : 15 723 706,00 Euros.

Monsieur le Maire, propose le Budget Primitif suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES		
011	Charges à caractère général	2 398 430,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 100 839,00
65	Autres charges de gestion courante	669 603,00
66	Charges financières	66 985,00
67	Charges exceptionnelles	3 500,00
022	Dépenses imprévues	30 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	399 973,00
023	Virement à la section d'investissement	1 676 998,00



SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES		
013	Atténuation de charges	30 000,00
70	Produits sces du domaine/ventes diverses	401 300,00
73	Impôts et taxes	8 533 168,00
74	Dotations et participations	1 156 260,00
75	Autres produits de gestion courante	170 600,00
76	Produits financiers	25 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES		
16	Emprunts et dettes assimilées	335 060,00
20	Immobilisations incorporelles	2 085 468,00
204	Subventions d'équipement versées	428 700,00
21	Immobilisations corporelles	1 911 072,00
23	Immobilisations en cours	10 896 406,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	67 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES		
10	Dotations, fonds divers et réserves	319 622,00
16	Emprunts et dette	7 592 963,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	399 973,00
021	Virement de la section de fonctionnement.	1 676 998,00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	3 219 063,00
001	Résultat reporté ou anticipé	2 515 087,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ADOpte le Budget Primitif 2012**

A l'unanimité et 5 abstentions (B.Krebs, V.Soriano, G.Estrens, I.Ballet, F.Ferrante).

St-Quentin-Fallavier, le 28 février 2012.

Publication le 29 février.

